dodis.ch/8652

o.A.6. - HC.

Notice pour le Chef du Département.

Commission de gestion des Etats
Congrès internationaux.

La Commission désire des précisions sur l'objet des quelque cinquante congrès internationaux dont il est question à la page 35 du rapport de gestion et sur les frais approximatifs.

A la page 35 du rapport de gestion, il est dit:

"6 - Participation à des congrès à l'étranger. - Le Conseil fédéral a délégué des savants et des experts suisses pour représenter la Confédération à une cinquantaine de réunions internationales à l'étranger. Une grande partie de celles-ci eurent lieu dans le cadre des Nations Unies. D'autre part, de nombreuses personnalités déléguées par les milieux intéressés participèrent à une quarantaine d'autres manifestations et le département s'entremit pour faciliter leur tâche."

Parmi les manifestations auxquelles le rapport fait allusion, on trouve tout d'abord une vingtaine de sessions des institutions spécialisées de l'ONU.

C'est ainsi qu'il y eut en juin 1950 à Genève la 33ème session de la Conférence internationale du travail, qui a vu, du côté suisse, une participation exceptionnelle de 17 délégués comprenant outre les représentants des autorités fédérales, ceux du patronat, des ouvriers, de l'industrie et des arts et métiers.

Il y eut plusieurs réunions de l'UNESCO auxquelles le Conseil fédéral s'est fait représenter: en mars à Genève, une conférence sur la circulation des objets et publications de caractère éducatif, scientifique et culturel; en mai à Florence, la Vème Conférence générale de l'UNESCO; en juin à Kreuzstein, près de Salzbourg, un séminaire concernant l'éducation des adultes; en juillet à Montréal, un séminaire sur l'enseignement de la géographie; à Bruxelles, un séminaire

./.

Dodis

dodis.ch/8652

consacré à l'amélioration des manuels scolaires; à Malmö un stage d'études pratiques sur le rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes; en septembre, à Paris, la session du Conseil exécutif de l'UNESCO.

La FAO s'est réunie en assemblée en novembre à Washington, tandis que la commission européenne de sylviculture fut convoquée en août à Genève.

L'Organisation internationale pour les réfugiés a siégé en mars à Genève (Vème session du Conseil général de l'OIR) et une seconde fois en octobre (VIème session du Conseil général).

Le Conseil fédéral a envoyé un délégué à plusieurs réunions de l'OACI (Organisation pour l'aviation civile internationale): en janvier à Taormina (Italie), 5ème session du Comité juridique; puis le même mois à Mexico, 7ème réunion du même comité; en février à Bruxelles; en mars à Paris; en mai, à Montréal (IVème assemblée de l'OACI).

L'Organisation mondiale de la Santé a tenu ses assises à Genève en mars (Comité consultatif pour l'Europe), et en mai (IVème assemblée mondiale de la santé).

Le Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF) s'est réuni en février et en novembre à New York.

En second lieu, il faut mentionner une dizaine de conférences des organes de l'ONU dont la Suisse ne fait pas partie, mais aux travaux desquels assistèrent des observateurs. Tel fut le cas de la VIème session du Conseil de tutelle de l'ONU en janvier 1950 à Genève. De même le Conseil fédéral était représenté, en mars, à Genève, au Comité des produits agricoles de la Commission économique pour l'Europe, ainsi qu'au Sous-comité des transports par chemins de fer; en mai, à New York, à la conférence pour l'assistance technique aux pays sous-développés; le même mois, à Genève, à la Vème réunion de la Commission économique pour l'Europe; en juillet, à Genève, à la XIème session du Conseil économique et social; en août, à Lake Success, à la Commission des stupéfiants de l'ONU; en septembre, à Genève, à la VIème session du Comité des transports intérieurs de la Commission économique pour l'Europe; en novembre, à Genève, à une réunion spéciale des pays européens désireux d'augmenter leur commerce de certaines céréales.

Il y eut encore près de 40 autres conférences internationales, principalement de caractère scientifique et technique, auxquelles le Conseil fédéral fut appelé à envoyer un ou deux délégués. Mentionnons la IVème session du Conseil international du blé,* le 13ème Congrès international de médecine et de pharmacie militaires à Monaco, le IIème Congrès européen de gastro-entérologie à Madrid, le Conseil interna-

* à Genève,

./.

dodis.ch/8652

tional de la chasse à Paris, le Congrès international du cinéma d'enseignement et de culture à Florence, le Congrès international d'ornitologie à Upsala, la XIIIème Conférence internationale de l'instruction publique à Genève, le Congrès de l'Union internationale contre le péril vénérien à Zurich, le Vème Congrès international de recherche scientifique et de lutte sociale contre le cancer à Paris, l'Assemblée générale de l'Union internationale des sciences biologiques à Stockholm, le 16ème Congrès international d'ophtalmologie à Londres, la Conférence mondiale de l'énergie à Londres également, le Congrès international des juges des enfants à Liège, le Congrès international de botanique à Stockholm, le 6ème Congrès international de radiologie à Londres, le Congrès international de pédiatrie à Zurich, le 8ème Congrès international des sciences administratives à Florence, le IIIème Congrès international des sciences préhistoriques à Zurich, le 18ème Congrès international de physiologie à Copenhague, le 5ème Congrès international de micro-biologie à Rio de Janeiro, le Congrès international de mathématique à Cambridge (U.S.A.), le 12ème Congrès pénal et pénitentiaire international à La Haye, le Congrès international de la vigne et du vin à Athènes, la Conférence internationale de radiodiffusion à hautes fréquences à Florence, le Congrès international des fabricants de chocolat et de cacao à Lausanne, le Congrès international des chemins de fer à Rome, le 1er Congrès mondial de cardiologie, le 1er Congrès international de médecine interne, le 2ème Congrès international de criminologie, le 1er Congrès international de psychiatrie, tous à Paris, le Congrès des capitales à Lisbonne, la 2ème Assemblée générale de l'Union internationale pour la protection de la nature à Bruxelles, la réunion de la Fédération internationale de laiterie à Paris, la Conférence internationale des universités à Nice, la Conférence internationale de la poliomyélite à Amsterdam, la Commission internationale du service de l'état-civil à Berne, la Commission intergouvernementale pour un tunnel sous le Mont-Blanc à Rome, la 1ère Conférence internationale sur l'alcool et la circulation à Stockholm, la Conférence internationale pour la répression du faux-monnayage à La Haye, la XIème Biennale internationale du film à Venise.

* * *

Sur un total d'environ 70 réunions internationales, que nous venons de passer en revue ~~le plus grand nombre~~, vingt-cinq se sont tenues en Suisse.

Le nombre des délégués choisis par le Conseil fédéral n'a atteint qu'exceptionnellement un chiffre élevé comme on l'a vu plus haut au sujet de la Conférence internationale

./.

dodis.ch/8652

du travail. A six conférences, le nombre des délégués a été entre 5 et 8. A toutes les autres conférences, le Conseil fédéral a été représenté par 1 ou 2 délégués, rarement par 3 ou 4.

Il y a lieu de souligner que les délégués officiels, c'est-à-dire les personnalités qui ont été chargées de représenter le Conseil fédéral, n'ont pas toujours été des fonctionnaires de l'administration. Ce furent souvent des spécialistes choisis en dehors de celle-ci. Au total, le Conseil fédéral a désigné près de 180 délégués pour soixante-dix conférences. La moitié au moins de ces délégués n'appartenait pas à l'administration.

Comme il est dit dans le rapport de gestion, de nombreuses personnalités déléguées par les milieux intéressés participèrent à une quarantaine de manifestations auxquelles le Conseil fédéral n'était pas officiellement représenté. Le Département politique ou un autre Département s'est néanmoins entremis pour faciliter la tâche des organisateurs de ces manifestations ou de leurs participants.

En ce qui concerne les frais, la caisse fédérale a supporté dans de nombreux cas aussi bien le coût du voyage que celui des indemnités journalières, mais dans d'autres la Confédération n'a payé que les frais de voyage ou une contribution globale à ceux-ci, le solde étant à la charge d'associations privées. Souvent elle n'a rien déboursé du tout, se bornant soit à désigner des délégués, soit à intervenir pour faciliter la participation de représentants non officiels dont les frais étaient également supportés par les milieux intéressés.

Toutes les dépenses n'ont pas été déboursées par le Département politique. Celui-ci a payé environ fr. 20.000.- à des fonctionnaires du Département résidant à Berne ou à l'étranger, délégués à des conférences internationales, et près de fr. 70.000.- à des délégués choisis en dehors de l'administration (Rubrique 201.040.02 délégations du Conseil fédéral). Pour le reste, les frais ont été supportés par d'autres départements. Au total ils ont été d'environ fr. 150.000.-.

Ces frais ne concernent que les manifestations internationales dont parle le rapport de gestion à la page 35 (chiffre 6) et qui font l'objet de la question posée par la Commission de gestion. Ils ne comprennent pas les frais des délégations permanentes, ni ceux qui sont occasionnés par des négociations bilatérales, ni non plus les cotisations que la Suisse est appelée à verser aux institutions internationales dont elle est membre.

./.

dodis.ch/8652

Le Conseil fédéral s'est toujours efforcé de réduire les dépenses en limitant le nombre des délégués au strict minimum ou, quand cela pouvait se faire, en désignant comme délégué un représentant diplomatique de la Confédération résidant dans la ville où se tenait une conférence internationale.

Berne, le 25 mai 1951.